

Conseil Municipal de Beaucaire Récapitulatif des délibérations examinées le 26 avril 2024 à 10h30

En application de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

N°24.031 - Délégation de service public – Fourrière automobile – Attribution - *Approuvée*

OE BEAUCAIRE (Gard)

> **Max SOULIER** Secrétaire de séance

Gard)

Julien SANCHEZMaire de Beaucaire